



Le QUATRE AVRIL DEUX-MILLE-VINGT-DEUX, à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Clément-des-Baleines s'est réuni en séance ordinaire, salle municipale, sous la présidence de Madame Lina BESNIER, maire, et d'après sa convocation du 29 mars 2022

Présents : MMES et MM. BESNIER Lina, PICOT Jean-Pierre, PLAIRE Laurence, PENOT Christophe, JACQUOT Gildas, VEGA Bruno, BRARD Jean-Christophe, MARTINEAU Manuel, CLIQUE Benoit, SILHOL Marion

Absents excusés : RANCHER Benjamin POUVOIR A SILHOL Marion, RANCHER Marine POUVOIR A PENOT Christophe, RABILLER Nathalie POUVOIR A BESNIER Lina, VRIGNAUD Brigitte POUVOIR A PICOT Jean-Pierre,

Absent : TASSIGNY Daniel

Secrétaire de séance : BRARD Jean-Christophe, désigné à l'unanimité

PRESENTS 10/ ABSENTS 5/ POUVOIRS 4 : VOTANTS 14

ORDRE DU JOUR :

1-MARCHE de TRAVAUX - REQUALIFICATION DE LA RUE DU CENTRE – ATTRIBUTION DES LOTS

2-INFORMATIONS DU MAIRE

3-TOUR DE TABLE

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-Christophe BRARD est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

MARCHE DE TRAVAUX - REQUALIFICATION DE LA RUE DU CENTRE – ATTRIBUTION DES LOTS

Madame le Maire rappelle le projet de requalification du tronçon de la rue du Centre entre la rue de la Mairie et la rue du Clos.

Une procédure adaptée de mise en concurrence des entreprises a été lancée du 11 février 2022 au 04 mars 2022, suivie d'une phase de négociation.

A l'issue de la procédure et après analyse des offres reçues, le Conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution des lots de travaux.

VU le code de la commande publique,

VU la délibération n° 2021-SEPTEMBRE-8 du 20 septembre 2021 portant délégation du Conseil municipal au Maire pour prendre toute décision concernant les marchés dont le montant est inférieur à 60 000.00 euros HT,

Considérant que l'estimation du projet est supérieure à 60 000.00 euros HT, il est de la compétence du Conseil municipal d'attribuer les marchés de travaux pour requalification du tronçon de la rue du Centre situé entre la rue de la Mairie et la rue du Clos,

VU le rapport d'analyse des offres,

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} : décide d'attribuer les lots suivants et autorise Madame le Maire à signer les actes d'engagements correspondants pour le marché de travaux de requalification de la rue du Centre :

LOT	OBJET	Entreprise retenue	Montant Hors taxe
Lot n° 1	VOIRIE RESEAUX DIVERS	Entreprise RE TP – 17740 SAINTE MARIE DE RE	206 493.49 € HT
Lot n° 2	ESPACES VERTS	Entreprise ID VERDE – 79210 PRIN DEYRANCON	14 823.10 € HT

INFORMATIONS DU MAIRE

1- Madame le Maire informe que la décision du référé sur la gestion du Phare sera rendue le mercredi 6 avril 2022

TOUR DE TABLE DES ELUS

Discussions autour de l'utilité ou non des réunions préparatoires avant le Conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30